



**cyberpresse.ca**

Publié le 02 avril 2009 à 11h30 | Mis à jour le 02 avril 2009 à 11h36

## Se soigner en ligne sans risque?



Agence Science Presse

Pour pallier à la prolifération des sites d'information médicale, le ministère français de la Santé a accouché en novembre 2007 d'une initiative originale: un label de qualité.

Il s'agit d'un logo que les sites «autorisés» peuvent fièrement afficher. Le site qui en fait la demande est vérifié par un comité qui donne son approbation -ou non. Il s'agit en fait d'un partenariat entre les autorités françaises et la Fondation HON («Health on the Net»), et les critères d'admissibilité sont assez larges: les articles doivent être signés et datés, le financement doit être connu, etc.; mais nul ne se prononce sur le contenu.

En France, au début de 2009, près de 700 sites affichaient le logo «HON», dont un quart étaient des sites d'organisations professionnelles, et un quart des sites de professionnels de la santé.

Pour en savoir plus: [www.hon.ch/index\\_f.html](http://www.hon.ch/index_f.html) ([http://www.hon.ch/index\\_f.html](http://www.hon.ch/index_f.html))